

Evaluons les capacités pour une mobilité adaptée

LE CONSTAT

- ✓ Besoin de mobilité pour tous.
- ✓ Manque de ressources expertes.
- ✓ Besoin d'adaptation des méthodes pédagogiques pour faciliter l'apprentissage des profils spécifiques.

NOS OBJECTIFS

Permettre au plus grand nombre d'accéder à une solution de mobilité.

Evaluer les capacités individuelles théoriques et pratiques afin d'orienter vers une formation à la conduite adaptée.

Proposer un accompagnement et un suivi individualisé.

Sensibiliser et accompagner les professionnels encadrants dans le processus de formation à la mobilité.



10-12 Avenue de l'Europe,
78 140 Vélizy-Villacoublay

www.ceremh.org
automobile@ceremh.org



QUI SOMMES-NOUS ?

Le CEREMH est une association, reconnue Centre d'Expertise National sur les aides à la mobilité par la CNSA. Nous accompagnons et assurons la mise en place de projets favorisant la mobilité pour tous.

CONTACT

10 -12 Avenue de l'Europe,
78140 Vélizy-Villacoublay
01 39 25 49 87

www.ceremh.org
contact@ceremh.org



SERVICE D'ÉVALUATION

Ce service permet au public accueilli de bénéficier d'une évaluation d'aptitude à la mobilité complète (pratique et théorique).

L'équipe évaluatrice (ergothérapeute et enseignant à la conduite spécialisés) se déplace directement dans l'établissement.

En partant d'une évaluation théorique et pratique à la conduite automobile, chaque participant sera orienté vers une formation adaptée à ses capacités :

- voiture (Permis B, B adapté),
- voiturette (Permis AM),
- cyclomoteur (AM),
- cycle,
- transport en commun,
- piéton.

La séance peut se dérouler sur une journée pour un groupe de 5 personnes. Il est possible de travailler ensemble pour la mise en place d'un format d'intervention adapté à vos besoins.

automobile@ceremh.org

01 39 25 49 76

POURQUOI ?

Favoriser la mobilité de vos publics en situation de handicap.

Découvrir et encourager une solution de mobilité pour accroître l'autonomie.

Favoriser la réinsertion socio-professionnelle.

Limiter la perte de temps, le coût d'investissement et l'échec individuel dans un projet de formation à la mobilité qui ne serait pas adapté.

POUR QUI ?

Les structures d'accueil de type ESAT, FAM, MAS, IME, ... , souhaitant bénéficier d'une expertise pour accompagner les personnes qu'elles accueillent vers une solution de mobilité adaptée.

